



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 13 juin 2016 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **TOULOUSE** (31) à :

Pauline ALMAYRAC
Alexandra BELMADI [avec les félicitations
du jury]
Avana BOTORABE
Laurie BOUIGUE
Mona CAILLOUX [avec les félicitations du
jury]
Magali COURTE épouse GAZON [avec les
félicitations du jury]
Mélanie DA CRUZ
Charlène DABASSE
Carla D'ALTO-PANEPINTO
Charline DUREMORD
Marine ELGART
Solène GAL
Lucile GIROU
Jessica GOUZOT

Juliette IDIR
Gouhar KOUDRATOVA [avec les
félicitations du jury]
Marion LACOMBE
Hélène LEBRETON
Clémentine LOPEZ
Justine PAULO
Agnès PUJOL-VERCEILLE [avec les
félicitations du jury]
Anissa REMIL
Lucie ROUCANIERES épouse
MAZZETTO [avec les félicitations du jury]

Anais SICARD
Mélicca SOTO
Elodie TOMBOLATO
Justine UNGLAS

Fait à Paris, le 13 juin 2016,
le président de jury,

Jean-Marie FONTENEAU